



La carte scolaire n'a pas été examinée hier

En raison du contexte national, les syndicats représentants du personnel ont boycotté la réunion de validation de la carte scolaire.

Le SNUipp-FSU l'avait annoncé sur son site peu avant la réunion du CDEN (Conseil départemental de l'Éducation nationale) devant valider la carte scolaire du Calvados pour la rentrée 2023 : « **En raison du contexte politique, le CDEN du lundi 27 mars est boycotté.** » Face à l'absence des syndicats du personnel, la Dasen (directrice des services départementaux de l'Éducation nationale), Armelle Fellahi a programmé un nouveau rendez-vous lundi prochain.

Entre 900 et 1 000 élèves en moins

Un projet de carte scolaire a été élaboré lors du CSAS-D (Comité social d'administration spécial départemental), tenu vendredi. Dans la foulée, le SNUipp-FSU avait rendu public ces éléments, ce que déplore la Dasen : « **Il s'agit d'un document de travail qui n'est pas stabilisé et des évolutions sont toujours possibles.** »

Revenant sur les 21 postes que le Calvados doit rendre à la rentrée de septembre, « **cela s'inscrit dans la baisse démographique enclenchée depuis dix ans. Cette année encore, il y aura entre 900 et 1 000 élèves en moins dans les écoles du Calvados.** »

Des moyens toujours mobilisables

Mais Armelle Fellahi l'assure : « **Ces 21 postes en moins n'empêcheront pas d'améliorer les conditions d'apprentissage et d'encadrement.** » Et rappelle les mesures obligatoires « **de 24 élèves au maximum par classe en grande section, CP et CE1 ou si besoin, de dédoublement. Nous continuerons, s'engage-t-elle. Et sans augmenter pour autant les effectifs dans les autres niveaux.** »

Elle annonce que des moyens seront mis « **sur certaines écoles rurales pour alléger encore les effectifs** » ainsi que pour les décharges de direction, « **en particulier pour les écoles multisites et celles accueillant des classes externalisées d'établissements médico-sociaux.** »

Nathalie LECORNU-BAERT.



La carte scolaire du Calvados pour la rentrée n'a pas pu être examinée en Conseil départemental de l'Éducation nationale : la réunion d'hier a été boycottée par les syndicats de personnels. Archives Ouest-France

